

Mme Moreaud Karine.

Le 10 novembre 2025

Directrice de l'école de Villefargeau.

Objet : compte rendu du conseil d'école du 6 novembre 2025.

Présents :

Moreaud Karine : directrice de l'école.

M Barberet : maire de Villefargeau.

Mme Capitain: adjointe à la mairie de Villefargeau.

Mme Kourouma, Mme Millot, Mme Boutan, Mme Roulin: enseignantes.

Mme Cherbuin : ATSEM.

Mme Blin, Mme Loiseau, Mme Solignat et Mme Tiron : représentants des parents d'élèves.

Excusés :

M Armingeat : Inspecteur de l'Education Nationale Auxerre 1.

1/ Les élections des délégués :

Elles ont eu lieu le Vendredi 10 octobre, uniquement par correspondance.

129 inscrits, 78 votants. Il y a eu 66 suffrages exprimés. 12 bulletins blancs ou nuls.

Le taux de participation a été de 60,47%.

Liste des délégués : Amandine Blin, Marie Loiseau, Mélanie Solignat, Charlène Tiron.

Rôle des délégués :

- Ils siègent au conseil d'école.
- Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les enseignants.
- Ils peuvent intervenir auprès du directeur pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande des parents concernés.

Le conseil d'école a lieu 3 fois par an, il est présidé par la Directrice.

Il a pour fonction de voter le règlement intérieur de l'école, il adopte le projet d'école et donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions sur la vie de l'école : restauration, hygiène scolaire, ...

2 / Point sur la rentrée :

10 PS, 12 MS : 22 élèves dans la classe de Mme Kourouma et Mme Cherbuin en tant qu'ATSEM.

5 GS et 11 CP : 16 élèves avec Mme Millot.

9 CE1 et 15 CM1 : 24 élèves avec Mme Boutan.

7 CE2 et 14 CM2 : 21 élèves avec Mme Moreaud et Mme Roulin.

Total 27 élèves en cycle 1, 27 élèves en cycle 2 et 29 en cycle 3.

Total sur l'école : 83.

3 élèves bénéficient d'une AESH : Lucie Hutter

Prévisions 2026-2027 :

10 PS, 10MS, 12 GS : 32 élèves en cycle 1.

5 CP, 11 CE1, 9 CE2 : 25 en cycle 2.

7 CM1 et 15 CM2 : 22 en cycle 3.

Total : 79 élèves.

3 / Approbation du règlement intérieur :

Présentation du protocole Phare.

Lecture et validation du règlement intérieur.

4/ Compte-rendu financier :

Lecture du compte rendu d'activités :

Charges : 5757,26 (416,32 euros d'achats de produits pour cessions, 21,75 euros d'assurances, 4956,63 euros de charges des activités éducatives, 15 euros de frais bancaires, 193,14 euros de cotisations versées à l'OCCE, 39,60 d'achat de biens durables et 114,82 de charges exceptionnelles).

Produits : 6355,80 (vente de produits d'un montant de 523,80 euros, participations volontaires des familles de 4102, produits des activités éducatives : 280 euros et contribution plateforme : 1450).

Excédent de 598,54.

Solde au 31 août 2025 : 4721,32.

Les différentes manifestations organisées par les parents d'élèves nous ont permis de financer les sorties au muséum, au cinéma, au cirque Star, à Sens,... Pour information, le prix d'un transport pour se rendre sur Auxerre est d'environ 100 euros.

Budget mairie pour les fournitures scolaires : 50 euros par élève.

5/ Les évaluations nationales :

Elles ont été passées entre le 8 septembre et le 19 septembre.

Elles permettent d'identifier les besoins des élèves.

CP : En français sont évalués la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre, la connaissance du nom des lettres et le son qu'elles produisent, la manipulation de syllabes et de phonèmes et la compréhension de la langue orale.

En mathématiques : l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à 10, les problèmes et la géométrie.

Les besoins reposent surtout sur comprendre des mots et des textes lus par l'enseignante en français et sur la résolution des problèmes en mathématiques.

CE1 : Elles portent en français sur l'écriture de syllabes et de mots (dictées), comprendre des mots et des phrases lus par l'enseignante, la maîtrise de la lecture et la compréhension du langage oral et écrit.

En mathématiques, sur la lecture et l'écriture des nombres entiers, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution des problèmes et l'observation de figures géométriques.

Les besoins de certains élèves reposent sur lire à voix haute un texte en français et pas de besoins en mathématiques.

CE2 : Elles portent en français l'écriture de mots sous la dictée, mémoriser des temps de conjugaison, reconnaître le sujet et le verbe dans une phrase, différencier les différentes classes de mots, comprendre un texte et des phrases à l'oral, comprendre des phrases lues seul et la fluence.

En mathématiques : lire des nombres entiers, ordonner des nombres, poser et calculer et résoudre des problèmes.

Les besoins reposent sur la classe grammaticale, l'utilisation des marques d'accord pour les noms et les adjectifs, la mémorisation des procédures et la résolution de problèmes.

CM1 : elles portent sur l'écriture des mots sous la dictée, étude de la langue (accord des adjectifs, reconnaître les constituants de la phrase, ...), lire un texte à haute voix et en mathématiques, écrire des nombres entiers, les 3 opérations (addition, multiplication et soustraction), résoudre des problèmes.

Les besoins se portent plus particulièrement sur lire à voix haute un texte, comprendre un texte lu seul et des textes lus par l'enseignante, en mathématiques : la résolution de problèmes.

CM2 : en français, comprendre un texte à l'oral et à l'écrit, écrire des mots, maîtriser l'accord du verbe conjugué, du nom et de l'adjectif, l'étude de la langue ; en mathématiques : résoudre des problèmes, écrire et utiliser différentes représentations du nombre, calculer.

Les besoins portent sur la compréhension d'un texte lu seul et la maîtrise de l'accord sujet verbe en français, sur la résolution des problèmes en mathématiques.

Le point a été fait avec les membres du Rased, la maîtresse E va prendre certains élèves. Les enseignantes vont travailler sur ces résultats et des aides vont être proposées en classe et en APC.

Nouvelles évaluations pour les CP : 12 au 23 janvier.

6 / Les projets :

La classe de maternelle de Mme Kourouma.

- Ecole et cinéma : 3 films.

3 films : "Quel cirque !" (P2 ou P3) - "Les petits contes de la nuit" (P3 ou P4) – Le temps qu'il fait.

* Prix UNICEF : sélection 3 - 5 ans = "Petit à petit" - "Ici" - "Loujain rêve des tournesols" - "Interdit de me faire mal"

La classe des CP/CE1 de Mme Millot :

Bibliothèque Municipale 1 fois par période : lecture offerte + emprunts (échangés ensuite au sein de la classe)

- Visite MUSEUM avec CE1 / CM1 le 16/10 matin : exposition "1675 oiseaux" + "Portraits d'oiseaux"
- Chants de Noël avec PS/MS pour visite du Père Noël ?
- Prix UNICEF : sélection 3 - 5 ans = "Petit à petit" - "Ici" - "Loujain rêve des tournesols" - "Interdit de me faire mal"
- Ecole & Cinéma : sélection GS = "Quel cirque !" (P2 ou P3) - "Les petits contes de la nuit" (P3 ou P4) - "Un conte peut en cacher un autre" (P4 ou P5)
- Spectacle au SKENET'EAU avec CE1 / CM1 le 05/02 à 14h30 : "La belle lisse poire du prince de Motordu"

La classe CE1/CM1 de Mme Boutan :

- Journée du patrimoine : visite du moulin de Villefargeau.
- Deux spectacles au Skénéteau.
- Bibliothèque le mardi après-midi.

La classe des CE2/CM2 de Mme Moreaud et Mme Roulin:

- Journée du patrimoine : visite du moulin de Villefargeau.
- Rencontre avec un écrivain à la bibliothèque : Laurent Fassin, actuellement en résidence à Vézelay.
- La fête de la science : à l'INSPE ; participation à 3 ateliers : à la recherche des matières grasses dans les aliments, une fusée en l'air et les techniques de la police scientifique.
- La transat café l'or : préparation en amont : travail sur la carte, la découverte des bateaux, message de soutien aux navigateurs, suivi de la course et travail sur les océans.
- **Prix Unicef** : Qui s'occupe de Martha, Mademoiselle vole, Un futur pour elles, Tous pour une.
- **USEP** : la période 2 sur le thème de la danse, P3 sur les jeux de coopération et d'opposition, P4 sur l'athlétisme.
- **Jeux mathématiques**

Les élèves du ce1 au cm2 sont allés à la piscine durant la période 1.

Le jeudi 18 décembre, la mairie de Villefargeau offre un spectacle de Noël (Le ventre de l'arbre) à tous les élèves de l'école.

Le vendredi 19 décembre, le père-Noël sera présent à la maternelle.

Projet cirque : financé par la mairie, pour toutes les classes de l'école au mois de Mai.

Projet jardin et toute mon année pour les classes de Mme Kourouma, Mme Millot et Mme Moreaud.

7 / La sécurité :

Alerte incendie le 22 septembre. L'alarme du bâtiment de la maternelle a fonctionné.

Les élèves des 4 classes sont sortis rapidement et dans le calme.

Nous sommes au niveau maximal de l'alerte attentat. Nous allons faire l'alerte intrusion le lundi 10 novembre.

Les clôtures de l'école ont été sécurisées conformément au règlement.

Présentation du PPMS.

Horaires de l'école : Les membres du conseil d'école adoptent la reconduction des horaires de l'école : 8h30-12h00 et 14h00-16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Karine Moreaud

Directrice de l'école de Villefargeau